



**Conseil national
de l'information statistique**

**COMITÉ DU LABEL
DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE**

Paris, le 22 janvier 2018
N° 32/DG75/L002

Dossier suivi par : Nicole Roth

Tél. : 01 41 17 38 26
Fax : 01 41 17 55 41
nicole.roth@insee.fr

La Présidente du Comité du Label
de la statistique publique
à
Monsieur Philippe SCHERRER
Chef du Département des
statistiques de court terme

Objet : Prolongation du label pour l'enquête annuelle de production (EAP)

Références : Votre note du 27 octobre 2017
Avis de conformité n°455/Label//L201, réunion du Comité du label, Commission
« Entreprises », du 3 juillet 2013

Le Comité du label de la statistique publique avait délivré le label d'intérêt général et de qualité statistique avec caractère obligatoire à l'enquête annuelle de production (EAP) lors de l'examen en commission « Entreprises » du 3 juillet 2013.

Vous sollicitez une prolongation de label afin de pouvoir prendre en compte les modifications liées au futur cadre européen FRIBS (Framework Regulation Integrating Business Statistics) devant aboutir en 2020 pour l'année de référence 2019.

Au nom du Comité du label de la statistique publique, je vous informe que j'accepte de prolonger pour **l'année 2019** la validité du précédent label accordé le 3 juillet 2013 à l'enquête annuelle de production (EAP) .

Néanmoins, vous devrez représenter cette enquête au Comité du label en vue de l'obtention d'un nouvel avis de conformité au 1^{er} semestre de l'année 2019 pour couvrir la période quinquennale 2020-2024.

La Présidente du Comité du label
de la statistique publique

Nicole Roth

Copie : Secrétariat général du CNIS ; Secrétariat du Comité du label de la statistique publique ; M. Christine ; Mme Colin ; Mme Schuhl ; M. Haag ; M. Gros ; Mme Baraton ; Mme Bosquet ; Mme Moine

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE